

COPIE POUR INFORMATION ET EXÉCUTION  
A Mr GAILLY.....  
DIRECTEUR REGIONAL DES AFFAIRES CULTURELLES

## ARRÊTÉ

Le Ministre Délégué à la Culture,

VU la loi du 31 Décembre 1913 sur les Monuments Historiques et notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 Juillet 1927, 27 Août 1941, 25 Février 1943, 24 Mai 1951, 30 Décembre 1966 et le décret du 18 Avril 1961 ;

VU le décret N° 81-646 du 5 Juin 1981 relatif aux attributions du Ministre de la Culture ;

La Commission Supérieure des Monuments Historiques entendue ;

## ARRÊTÉ

*Valfère*  
*yc*

Article 1er - Est inscrit sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en totalité, l'immeuble situé 9, rue Poitevine et 23, rue de la Valsèvre à MONTPELLIER (Hérault) figurant au cadastre, section HS sous le N° 188 d'une contenance de 2 a 61 ca et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble ayant pour représentant responsable, Monsieur Paul TRICAUD, Syndic de la copropriété, demeurant : 998, avenue Louis Ravaud à MONTPELLIER (Hérault).

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit.

Article 3 - Il sera notifié au Commissaire de la République du département, au Maire de la commune, et au Syndic de la copropriété qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

PARIS, le 11 OCT. 1984

Pour le Ministre Délégué à la Culture  
et par délégation  
Le Directeur du Patrimoine

*RL*  
Le Chef de la Division

des Affaires Générales et de la Protection

*Pelet*  
Jean-Michel LENIAUD

*Jean-Pierre WEISS*

Département :  
**HERAULT**

Commune :  
MONTPELLIER

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
**MONTPELLIER**  
Centre administratif CHAPTEL 34953  
34953 MONTPELLIER Cedex 02  
tél. -fax

Section : HS  
Feuille : 000 HS 01

Échelle d'origine : 1/500  
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 19/06/2014  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43  
©2012 Ministère de l'Économie et des Finances

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

